

Pour un travail social, promoteur de droits et de lien social !

Pour la reconnaissance des qualifications : BAC + 3, c'est la catégorie A

Malgré les fortes mobilisations unitaires de ces dernières années, notamment dans la Fonction Publique Territoriale, portant sur la réforme de la Catégorie B, les décrets maintenant les travailleurs sociaux de la FPT en catégorie B, dans le Nouvel Espace Statutaire, ont été publiés en juin 2013. Les engagements de négociations pris par l'actuel gouvernement et les représentants de nos employeurs territoriaux n'ont donc pas été tenus.

Tous s'accordent à prétendre vouloir requalifier l'ensemble des métiers du social, pourtant les décrets entérinent en réalité l'absence de considération envers les agents les plus qualifiés de la filière.

Dans les territoires, les questions d'organisation et de sens du travail social sont de plus en plus prégnantes.

Dans le cadre du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, le Président de la République et son gouvernement ont annoncé des « Etats généraux du travail social » pour 2014.

Le SNUCLIAS-FSU a édité en 2012 une brochure « le travail social entre les pauvres et les marchés » plus que jamais d'actualité. Dans sa partie « Pour lutter contre la pauvreté et reconstruire le travail social », elle met en relief les revendications d'un nouveau travail social à imposer échappant aux logiques mercantiles, aux contraintes budgétaires et au « new management » à l'œuvre, et l'exigence de valorisation des métiers du social.

Aussi, dans la continuité des actions unitaires menées, le SNUCLIAS-FSU avec plusieurs autres organisations syndicales de la FSU, de la CGT, de Solidaires, la FAFPT, et des représentants des étudiants en travail social se retrouvent autour d'un manifeste : « le travail social : avec des professionnels promoteurs de droits et de lien social ».

L'objectif est de faire entendre la voix des travailleurs sociaux qui ne se soumettent pas aux diktats budgétaires, et de peser dans les débats dans le cadre des « États généraux du travail social » :

- Pour réaffirmer la prééminence des valeurs fondamentales d'humanisme et de solidarité s'appuyant sur les textes définissant l'intervention des travailleurs sociaux,
- Pour la restauration des droits sociaux fondamentaux
- Pour un engagement de l'État aux côtés du service public territorial
- Pour la défense du travail social à vocation universelle au service de chacune et de chacun
- Pour confirmer la spécificité de la formation théorique/pratique des Diplômes d'Etat des travailleurs sociaux
- Pour la reconnaissance des diplômes d'Etat bac+3 au niveau II français et sa transposition salariale en catégorie A dans les grilles indiciaires des trois volets de la fonction publique, et dans le secteur associatif.

Le SNUCLIAS-FSU s'investira en tout lieu, tant national que local, et tout cadre, en privilégiant les axes unitaires, pour faire aboutir ces revendications sociétales communes.

Villeneuve-Lez-Avignon, le 8 novembre 2013